

# Devenir Musicien(ne) Intervenant(e) en 3 ans



## Préparer le DUMI tout en travaillant

Cette **formation d'artiste et de pédagogue** inscrit la relation humaine au cœur de la musique et de la pédagogie. Basée sur une diversité de pratiques musicales et sur la réflexion, elle offre une large part à la création et à la pluralité des langages musicaux. Le **DUMI - Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant** - est indispensable pour intervenir en milieu scolaire. Ce diplôme bénéficie d'une **reconnaissance nationale**. Il permet l'accès au cadre d'emploi d'Assistant Territorial d'Enseignement Artistique de la Fonction Publique Territoriale.

Le **CFMI de Tours** propose, entre autres, cette formation au DUMI en **3 ans en alternance**.

### Public visé

**La formation au DUMI en 3 ans en alternance s'adresse particulièrement aux étudiants exerçant une activité professionnelle et/ou envisageant une reconversion.**

Elle est accessible :

- aux personnes qui ont une expérience dans le domaine de l'intervention musicale en milieu scolaire
- aux personnes qui ont une expérience dans le domaine de l'enseignement de la musique
- à des musiciens qui ont une expérience dans le domaine éducatif et/ou culturel
- à des musiciens confirmés qui souhaitent réorienter leur activité professionnelle en direction des publics d'enfants
- à de jeunes musiciens qui souhaitent poursuivre leur formation artistique en même temps qu'engager la formation au DUMI
- à toute personne musicienne ayant besoin de continuer à travailler tout en se formant...

### Conditions d'admission au CFMI

- avoir le **Baccalauréat**, ou le **DAEU** (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires) + **2 années d'études ou d'activité professionnelle**
- être un **musicien de bon niveau** (à titre indicatif, équivalent à un CFEM ou un DEM dans le cadre d'études en écoles de musique - ces diplômes sont souhaités mais non exigés). Toutes les esthétiques musicales sont acceptées (musiques traditionnelles, classique, jazz, musiques actuelles...).

### Modalités d'accès

- pré-sélection sur **dossier**
- réussite des **tests d'entrée**

### 1500 heures de formation professionnelle

La formation est organisée sur **3 années**, à raison de **500 heures par an**, pouvant être réparties de la façon suivante :

- 1 journée hebdomadaire** de formation
- + **15 samedis et 2 dimanches** dans l'année
- + **4 semaines complètes** : 2 en septembre, 1 en octobre (pendant les vacances de la Toussaint) et 1 en avril (pendant les vacances de printemps)

En plus de ce temps de formation au CFMI, il convient d'ajouter **une journée hebdomadaire de stage** (ou de situation d'emploi) en école.

**Plus d'information sur [cfmi.univ-tours.fr](http://cfmi.univ-tours.fr)**